

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 141-186-1912 réglementant la pêche des huîtres perlières sur la Côte Française des Somalis.

n° 141-186-1912

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
16 avril 1912

Numéro JO
n° 186 du 01/05/1912

Date du numéro
1 mai 1912

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 5 septembre 1899 réglementant la pêche des huîtres perlières sur la Côte Française des Somalis ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er, — Est promulgué dans la Colonie, pour y être exécuté selon sa forme et teneur, le décret du 5 septembre 1899 réglementant la pêche des huîtres perlières sur la Côte Française des Somalis. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

P. PASCAL.